

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 octobre 2026



La mutuelle Médicis récompense trois parcours exemplaires de reconversion entrepreneuriale.

Après le lancement en janvier 2026 de son **premier Prix de la Reconversion**, Médicis a distingué des entrepreneurs et entrepreneuses dont les parcours illustrent avec force la capacité à se réinventer professionnellement tout en contribuant au dynamisme économique local. Ce prix, créé en partenariat avec huit organisations professionnelles partenaires représentatives des métiers de bouche et du commerce de proximité, met à l'honneur des femmes et des hommes qui ont fait le choix d'une nouvelle vie professionnelle porteuse de sens.

À l'issue de la sélection conduite avec les organisations professionnelles partenaires et de l'examen final par la Commission Action Sociale de Médicis, trois lauréats ont été distingués parmi les candidatures reçues partout en France.

Lauréat Or : Pas de Fraise en Hiver

Le premier Prix de la Reconversion Médicis est attribué à Sébastien Curtalin, fondateur de la boulangerie pâtisserie **Pas de Fraise en Hiver** à Saint Donat sur l'Herbasse, dans la Drôme.

Son parcours est celui d'une reconversion remarquable.

Ancien pianiste professionnel à l'Opéra de Lyon puis chef pâtissier exécutif chez Valrhona, il a choisi de devenir entrepreneur en créant une boulangerie fondée sur une vision engagée de l'alimentation et du métier artisanal.

Le jury a été particulièrement sensible à son modèle innovant conciliant excellence artisanale, impact environnemental et responsabilité sociale. Pains au levain naturel, approvisionnement local et biologique, suppression du travail de nuit, réduction des déchets et recrutement de personnes elles-mêmes en reconversion professionnelle sont au cœur de son projet.

Par cette distinction, Médicis récompense une entreprise qui démontre qu'il est possible de **conjuguer performance économique, qualité de vie au travail et engagement territorial**.

Dotation : 10 000 €, complétée par une aide à l'ouverture d'un PERin Médicis et un accompagnement personnalisé de Médicis et de son organisation professionnelle partenaire.

Lauréat Argent : Ampélia

Le deuxième Prix est décerné à Ludivine Nataf et Caroline Genty, créatrices d'**Ampélia**, une cave à vins vivants ouverte en 2025 dans le 11^e arrondissement de Paris.

Anciennes professionnelles de l'événementiel, de la communication et de la gestion de projets, elles ont choisi de transformer leur passion pour le vin et la gastronomie en un projet entrepreneurial original associant cave à vins bio et nature, café de spécialité, épicerie fine et bar à vin.

Leur projet se distingue par sa dimension humaine et son engagement en faveur des circuits courts, des produits artisanaux et de l'animation de quartier. Conçu comme un véritable lieu de rencontre, Ampélia favorise les échanges entre producteurs, habitants et amateurs de vin dans un esprit d'ouverture et de convivialité.

Cette récompense salue un entrepreneuriat féminin audacieux qui contribue à renforcer le commerce de proximité et le lien social au cœur de la ville.

Dotation : 3 000 €, complétée par une aide à l'ouverture d'un PERin Médicis.

Lauréat Bronze : Boucherie Dérumaux

Le troisième Prix est attribué à Benjamin Georget-Dérumaux, dirigeant de la **Boucherie Dérumaux** à Neufchâtel-en-Bray.

Après quinze années passées comme auditeur et inspecteur dans l'agroalimentaire chez Bureau Veritas, il décide à 40 ans de changer radicalement d'orientation professionnelle. Titulaire d'un CAP Boucher obtenu en 2022, il reprend ensuite la boucherie qu'il dirige aujourd'hui avec succès.

Son projet illustre parfaitement les valeurs portées par le Prix de la Reconversion : **transmission des savoir-faire, ancrage local et développement de l'emploi**. L'entreprise a conservé son salarié historique, accueille son fils en apprentissage et privilégie les produits français ainsi que les circuits courts.

Dotation : 2 000 €, complétée par une aide à l'ouverture d'un PERin Médicis.

Une mobilisation collective des organisations professionnelles

Le Prix de la Reconversion Médicis repose sur **l'engagement des organisations professionnelles** partenaires qui identifient, accompagnent et présélectionnent les candidats avant leur présentation à Médicis.

Cette première édition a bénéficié du soutien de la Confédération Nationale de la Boulangerie Française, de la Confédération Française de la Boucherie, Boucherie-Charcuterie, Traiteurs, de la Fédération des Fromagers de France, de Saveurs Commerce, du Syndicat des Cavistes Professionnels, de l'Organisation des Poissonniers Écaillers de France, de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie Paris Île-de-France et de la Fédération Nationale des Marchés de France.

Leur implication témoigne de la capacité des métiers de proximité à attirer des profils venus d'horizons très différents et à offrir de nouvelles perspectives professionnelles porteuses de sens.

Médicis, acteur engagé auprès des entrepreneurs

Avec ce Prix de la Reconversion, Médicis réaffirme son engagement historique en faveur des indépendants et des entrepreneurs.

Convaincue que les métiers de proximité participent à la cohésion sociale, à l'attractivité des territoires et au maintien de savoir-faire essentiels, la mutuelle souhaite encourager celles et ceux qui osent se réinventer et entreprendre autrement.

Comme l'a rappelé Maria Do Nascimento, Présidente de la Commission de l'Accompagnement Social de Médicis, ces projets démontrent qu'une reconversion professionnelle peut devenir un formidable levier de création de valeur économique, sociale et humaine au bénéfice de tous.

À propos de Médicis

Avec près de 150 000 adhérents, Médicis - Mutuelle des Entreprises et des Indépendants du Commerce, de l'Industrie et des Services - est l'une des plus importantes organisations en France représentative du commerce de proximité. Elle permet depuis 1978 aux indépendants et entrepreneurs de se construire une retraite complémentaire. Administrée uniquement par des travailleurs indépendants eux-mêmes adhérents, Médicis se positionne au plus près de leurs préoccupations (solutions retraite dédiées, fonds d'action sociale pour pallier aux difficultés ponctuelles...).

Contacts Presse

Isabelle Faure-Breton

Directrice adjointe de la communication, du marketing et du digital

06 24 55 73 75

isabelle.faure@mutuelle-medicis.com